

AAF-SA

**Société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
775 574 213 R.C.S. Evreux**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2007

Le 29 juin 2007, à 9 heures, les actionnaires de AAF-SA, société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros, dont le siège social est situé Rue William Dian, 27620 Gasny, se sont réunis en assemblée générale annuelle au siège social, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, qui est signée par tous les actionnaires présents à l'assemblée et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

En l'absence du Président-directeur général, AAF-McQuay France, en la personne de son mandataire, M. Christian Cortier, préside l'assemblée.

M. Gérard Jean est désigné comme Secrétaire.

.....

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, nomme commissaires aux comptes, respectivement titulaire et suppléant, Deloitte & Associés, 185 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, et BEAS, 7/9 Villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Leurs fonctions expireront après l'examen par les actionnaires des comptes du sixième exercice social à compter de celui clos le 30 juin 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

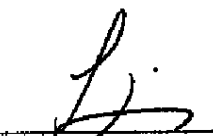
Seconde résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9 heures 15.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé, après lecture, par les membres du bureau.


Gérard Jean